RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 09456
Numéro SIREN : 538 677 378
Nom ou dénomination : ABML SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2022 sous le numéro de dépôt 11291

ABML SERVICES

EXERCICE DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

certifié conforme à l'original

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@sniva.fr
RCS Nanterre 538 677 378

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)
cerfa
N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS ABML SERVICES — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise 69 AVENUE VICTOR HUGO 92170 VANVES
SIRET 53867737380002 7
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/08/2021 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	12 334	012	12 334
		Autres *	014	25 000	016 25 000	
	Immobilisations corporelles*		028	9 536	030 8 131	1 405
	Immobilisations financières* (1)		040	2 608	042	2 608
		Total I (5)	044	49 479	048 33 131	16 348
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	7 692	070	7 692
		Autres* (3)	072	40 470	074	40 470
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	117 737	086	117 737
	Charges constatées d'avance*		092	1 116	094	1 116
		Total II	096	167 015	098	167 015
		Total général (I + II)	110	216 494	112 33 131	183 363

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	750
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	13 949
	Résultat de l'exercice	136	1 084
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	23 284
Provisions pour risques et charges	Total II	154	98 755
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	8 479
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 24 807)	172	52 845
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	61 324
	Total général (I + II + III)	180	183 363

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	50

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2021) ISALUM21A

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2021**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABML SERVICES** — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/08/2021

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018 ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue	biens			215		214	
		services *			217		218	143 828
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	3 177
						Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	147 005
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	60 449
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	601	)		244	2 767
	Rémunérations du personnel*						250	48 200
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	14 627
	Dotations aux amortissements*						254	1 173
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
						Total des charges d'exploitation (II)	264	127 214
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	19 791
Produits financiers (III)	280	38				Charges financières (V)	294	
						Produits exceptionnels (IV)	290	80 317
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300	99 193
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	-132
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	1 084

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 : 312 — 1 084 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	355
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies et octies A)*	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(art. 44 duodecies)*	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers — Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	80 224
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		352	354 78 785
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 1 348 ..... dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2		370	372 78 785

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

ABML SERVICES
S.A.S. au capital de 7 500 Euros
Siège Social :
69 avenue Victor Hugo 92170 VANVES
R.C.S. NANTERRE B 538 677 378 (2011B09456)

TEXTE DES RESOLUTIONS ADOPTEES

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE CONVOQUEE LE

28 FEVRIER 2022

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le **31/08/2021** approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2020-2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 084 euros au compte des reports à nouveau ce qui en portera le montant à 15 034 euros.
L'assemblée constate qu'aucun dividende n'a été distribué aux cours des trois exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

certifié conforme à l'original

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@sniva.fr
RCS Nanterre 538 677 378